



Séance du 03/10/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 414

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160894

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Opéra - Saison 2016-2017 - Rémunération des artistes et techniciens intermittents du spectacle -  
Approbation

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 23/09/2016

**Compte rendu affiché le :** 04/10/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON)  
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE)  
Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER)  
Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

**Absents :**

Mme Marie-Hélène THOMAS

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 414

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160894

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Opéra - Saison 2016-2017 - Rémunération des artistes et techniciens intermittents du spectacle -  
Approbation

□ **Rappel et Références :**

L'Opéra de Saint-Etienne recrute régulièrement différentes catégories d'artistes et de techniciens sur les spectacles qu'il produit et organise.

□ **Motivation et Opportunité :**

Chaque année, les conditions de rémunérations et de défraiements des artistes et techniciens intermittents embauchés pour les activités de l'Opéra doivent être fixés par le Conseil Municipal.

□ **Contenu :**

Les conditions de rémunérations et de défraiements des artistes et techniciens intermittents du spectacle embauchés pour les besoins de l'Opéra sont déterminées dans le document ci-annexé en fonction de leur profession.

Pour cette saison 2016/2017, une revalorisation du cachet journalier des choristes du Choeur Lyrique de Saint-Etienne Loire est proposée. Cette revalorisation porte le cachet journalier des choristes du Choeur Lyrique de Saint-Etienne Loire de 76 euros bruts à 77 euros bruts. A été opérée également une refonte du tableau des techniciens avec la création de nouvelles fonctions telles que garçon d'orchestre ou cintrier. Une revalorisation de certains taux horaires bruts du tableau des techniciens ainsi que la suppression de la clause d'indexation sont également proposées.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver les conditions de rémunérations et de défraiements des artistes et techniciens intermittents du spectacle embauchés pour les activités de l'Opéra pour la saison artistique 2016-2017 (du 1er septembre 2016 au 31 août 2017), suivant le document annexé.
- autoriser Monsieur le Maire ou tout représentant ayant reçu délégation, à signer les contrats individuels d'engagement de ces intermittents.

**Décision :** Proposition adoptée

**Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

**Imputation budgétaire**

Exercice 2016 : montant total des frais de personnel assumés sur budget Opéra en 2016  
BP 2017 - chapitre 012 - articles 6218, 64131, 6451, 6458 sous réserves de l'acceptation des crédits lors du vote du BP

**Pour Extrait,  
Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué**

**Marc CHASSAUBENE**